

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courriel électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 4(a) de l'ordre du jour

CX/PR 17/49/3

Avril 2017

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

Quarante-neuvième session

Beijing, République populaire de Chine, 24-29 avril 2017

QUESTIONS DÉCOULANT DE LA FAO ET DE L'OMS OUTRE LES ACTIVITÉS DU JMPR DE 2016

(Préparé par la FAO et l'OMS)

Avancement de la coordination des ordres du jour entre le JECFA et le JMPR

1. La JMPR¹ évalue les résidus de pesticides dans les aliments alors que le JECFA² (médicaments vétérinaires) évalue les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments. Le Secrétariat de la JMPR souhaite informer le CCPR³ des améliorations récentes et des activités en cours:
 - Les Secrétariats du JECFA et de la JMPR ont établi un groupe de travail d'experts pour élaborer et proposer un(des) modèle(s) réaliste(s) pour évaluer l'exposition alimentaire aux composés utilisés à la fois en tant que pesticides et médicaments vétérinaires et qui présentent des LMR⁴ Codex pour les deux emplois. Une réunion physique des experts sera tenue en octobre 2017 pour finaliser le rapport à présenter au CCPR50 (2018) et au CCRVDF24⁵ (2018).
 - Concernant les composés récemment évalués ou classes en ordre de priorité pour être évalués bientôt par le JECFA et la JMPR (par exemple flumétrine, éthion et lufénurone), l'OMS invite la soumission d'un dossier toxicologique unique afin d'alléger la charge de travail à la fois pour les commanditaires et pour les Secrétariats ainsi que pour faciliter la communication concernant le processus d'établissement des MRL. Cependant, il conviendrait de décider de cette approche au cas par cas et après un débat entre les commanditaires et le Secrétariat de l'OMS.

Appel pour des programmes de suivi des pesticides

2. La JMPR évalue les composés et propose des LMR sur la base des modèles d'exposition alimentaire soutenus par des essais supervisés sur le terrain. Ces modèles supposent la présence de résidus dans toutes les denrées alimentaires dans lesquelles ils sont autorisés. Afin d'évaluer l'exactitude et le conservatisme de ces modèles, les avis scientifiques FAO/OMS ont commencé en 2017 la collecte de programmes de suivi des pesticides. Ces données devraient être utilisées notamment en soutien de l'étude en cours de l'équation IESTI⁶ (risque aigu) et du modèle d'évaluation des composés utilisés en tant que pesticides et médicaments vétérinaires (risque chronique). Les États membres du Codex sont invités à soumettre les données de suivi conformément à l'appel: <http://www.who.int/entity/foodsafety/CFD-ScientificAdvice-2017.pdf>

¹ Réunions conjointes FAO/OMS sur les résidus de pesticides

² Comité mixte FAO/OMS sur les additifs alimentaires (aussi responsable de l'évaluation des risques liés aux contaminants et aux résidus de médicaments vétérinaires)

³ Comité du Codex sur les résidus de pesticides

⁴ Limite maximale de résidus pour les pesticides

⁵ Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments

⁶ Apport à court terme estimatif international